Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 77 (1926)

Heft: 9-10

Rubrik: Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse à Schaffhouse, du 15 au 18 août 1926.

Cette année, c'est dans la bonne ville de Schaffhouse que la Société forestière suisse a l'honneur de tenir ses assises. Il paraît que c'est la 4^e fois que notre Société a choisi Schaffhouse pour le siège de son assemblée annuelle; les précédentes réunions y ont eu lieu en 1858, 1880 et en 1899.

La séance d'ouverture a lieu le dimanche 15 août, à 16.30 h., à la Ratslaube, sous la présidence de M. le Dr Sturzenegger, président du Conseil d'Etat schaffhousois. Après la constitution du bureau de l'assemblée, M. Bavier, directeur de l'Office forestier central, fait un exposé suggestif de l'état actuel du marché des bois; il est pessimiste, car le marasme actuel est général. La Tchécoslovaquie inonde de ses produits forestiers les pays de l'Europe, et ceux-ci font tout leur possible pour s'opposer à cette concurrence formidable. L'Allemagne souffre actuellement fortement de la crise; ses chantiers sont absolument vides; la Pologne travaille à perte et nous a, par cela même, gâté le marché européen. La situation se résume dans une lutte entre les pays exportateurs; M. Bavier ne sait pas de quel côté une solution pourrait se produire. La Suisse, placée à portée immédiate des pays exportateurs du bois, et grâce à son change élevé, voit de tous côtés le bois affluer et faire concurrence à notre production indigène : l'Autriche, l'Allemagne et la Pologne nous envoient des bois en grume en quantité; la moitié de notre consommation en bois de râperie, c'est-à-dire environ 150.000 stères, nous vient de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne. Pour remettre à flot le commerce des bois en Suisse, plusieurs moyens ont été envisagés, entr'autres le relèvement des droits d'entrée pour les bois étrangers et l'abaissement des tarifs ferroviaires pour les bois suisses. Une élévation de 1,50 fr. par tonne a déjà amené une légère diminution de l'importation; d'autres facteurs encore nous permettent d'espérer une amélioration de la situation : une interdiction de la France d'exporter certaines catégories de bois et une élévation, en Autriche, des taxes d'exportation. Il sera peut-être possible, en outre, d'exporter un peu de nos bois en France d'ici à quelques mois, si ce pays réussit à assainir le cours du franc, et si sa politique ne bouleverse pas tout ce qui se fait en faveur de l'amélioration de ses finances. Pour terminer, M. Bavier semble un peu plus optimiste, mais il recommande d'être très circonspect dans la préparation des bois à vendre pendant la prochaine saison. Le président remercie M. Bavier pour son intéressant exposé.

L'objet suivant à l'ordre du jour est une de ces questions qui semblent faciles à résoudre, mais dont la réalisation se heurte à de grandes difficultés. Il s'agit d'étudier la possibilité de doter notre Ecole forestière d'une forêt destinée à l'enseignement pratique de la sylvi-

culture. Ce serait évidemment une nécessité et une excellente chose, déclare M. Ammon, chargé par le Comité de donner l'opinion de celui-ci; mais le Comité s'est retranché derrière une prudente réserve et il estime préférable de renvoyer cette très délicate étude au nouveau Comité, parce que l'assemblée générale n'est pas en mesure, faute d'étude approfondie et de préavis précis, de prendre une décision dans cette séance. L'assemblée, aussi prudente que le Comité, ne formule aucune proposition contraire.

M. A. Uehlinger, inspecteur forestier à Schaffhouse, qui vient de combler le vide laissé par la démission du vénérable inspecteur M. Steinegger, fait ensuite une conférence sur «La corrélation qui existe entre la forêt et la végétation herbacée qui croît sous son couvert». Quoique fort bien étayée, et appuyée par des preuves provenant presque toutes des forêts schaffhousoises, nous pensons que le conférencier a trop généralisé les cas, peut-être fréquents, constatés dans son rayon d'activité immédiat. De superbes projections accompagnaient cet exposé, d'ailleurs fort applaudi.

Le soir, les congressistes assistent, depuis la terrasse de l'hôtel Bellevue, à Neuhausen, à une illumination féérique de la chute du Rhin.

La matinée du lundi 16 août est consacrée à la séance principale; celle-ci est ouverte par le président du Comité local, M. le D^r Sturzen-egger, qui souhaite la plus cordiale bienvenue aux 146 participants, auxquels se sont joints une bonne demi-douzaine de sylviculteurs badois, invités pour la circonstance; il regrette l'absence d'un certain nombre qui se sont fait excuser et particulièrement de M. l'inspecteur Steinegger, qui vient de prendre sa retraite après 49 ans d'activité dans le domaine forestier cantonal. Au nom de ses collègues badois, l'Oberförster Schlecht remercie de l'invitation qui leur a été faite d'assister à notre assemblée générale et salue la Société forestière suisse au nom du Badischer Forstverein.

Dans son rapport présidentiel, M. Th. Weber, président du Comité permanent, rappelle le décès de quatre sociétaires.

Les comptes, admis par l'assemblée, bouclent par un excédent de recettes de 88 fr. avec un total de recettes de 21.589 fr. Le budget, admis également, prévoit un déficit de 3000 fr., qui sera couvert par un prélèvement sur la fortune de la Société.

Le président, M. Weber, informe l'assemblée de sa détermination de se retirer du Comité, dans lequel il siège depuis 9 ans. Il est remplacé par M. Furrer, inspecteur cantonal à Soleure. Les autres membres du

¹ Nous ne voulons pas manquer l'occasion de remercier ici M. Th. Weber pour sa belle activité comme président de notre Société; pendant ses années de présidence il lui a consacré beaucoup de temps avec la plus entière abnégation. Comme rédacteur du Journal nous avons entre-

Comité sont confirmés dans leurs fonctions. M. Ammon remercie M. Weber pour son travail à la présidence de la Société et lui exprime sa tristesse de le voir abandonner ce poste. M. Graf, inspecteur cantonal à St-Gall, est nommé président par acclamation. Comme lieu de réunion pour la prochaine assemblée de 1927, on propose le canton de Neuchâtel; cette proposition reçoit l'assentiment général de l'assemblée. M. Biolley, inspecteur général du canton de Neuchâtel, promet une cordiale réception dans son canton; le Comité local de 1927 est acclamé en la personne de M. le Conseiller d'Etat Renaud comme président et M. Biolley comme vice-président. Le soussigné prend ensuite la parole pour faire un appel en faveur de la vente du livre des « Beaux Arbres du canton de Vaud », édité par la Société vaudoise de sylviculture; des conditions spéciales de prix ont été faites pour les membres de la Société suisse; espérons qu'un certain nombre de nos collègues confédérés en profiteront.

On en arrive à la conférence inscrite à l'ordre du jour : « 50 années de législation forestière; coup d'œil rétrospectif et dans l'avenir », par M. le conservateur von Seutter, à Berne. Le conférencier débute par un exposé historique de notre législation fédérale qui ne s'appliquait primitivement qu'à la région de la haute montagne et qui, peu à peu, par des revisions successives, aboutit à la loi actuelle de 1902. Cette dernière qui s'applique à tout le territoire de la Confédération, a rendu de grands services au pays; le conférencier conclut en évoquant un certain nombre de points qui pourraient actuellement faire l'objet d'une révision. M. l'inspecteur général des forêts Petitmermet remercie la Société forestière suisse pour le travail considérable qu'elle a fait dans le domaine de la sylviculture; c'est en continuant dans cette voie qu'elle maintiendra les bonnes relations qu'elle entretient avec l'Inspection fédérale. La Confédération est disposée à aider financièrement les cantons, mais il faut que ceux-ci se déclarent prêts à faire leur part. La tâche de l'inspecteur forestier d'arrondissement est de créer un lien entre l'administration forestière et le public, par une propagande intelligente. L'inspecteur fédéral enverra sous peu au personnel forestier supérieur de la Suisse un ouvrage destiné à commémorer le 50° anniversaire de notre législation forestière fédérale. Dans les forêts de montagne on a trop négligé le côté économique de la forêt, et on s'est trop occupé de la surveillance proprement dite. Une révision de la classification des forêts protectrices et non protectrices s'impose, afin de fixer la question des subventions fédérales. Il faut qu'il y ait entente et commun accord entre les agents forestiers et du génie rural, car le bétail ayant beaucoup augmenté en nombre, le boisement des pâturages sera de plus en plus difficile à obtenir.

tenu les relations les plus cordiales avec lui; aussi est-ce de grand cœur que nous venons le remercier pour la bienveillance qu'il n'a cessé de nous témoigner.

H. B.

Après le banquet, servi au Casino, et dans lequel d'aimables paroles ont été échangées, l'excursion prévue conduit les congressistes tout d'abord au cimetière forestier, situé au-dessus de la ville de Schaffhouse, dans le quartier de l'Ebnat. Une surface de 14 ha de vieille futaie de hêtre et de pin sylvestre a été éclaircie; dans les intervalles des bouquets d'arbres ont été aménagés des groupes de tombes; tout y est du meilleur goût, la disposition et la forme des monuments, les allées et le sous-bois introduit par plantations. Depuis 1914, plus de 3000 tombes y ont été creusées. Seul de son genre en Suisse, et imité de celui de Munich, le cimetière forestier de Schaffhouse constitue un lieu de repos qui sort de la banalité.

La plupart des forêts de la ville de Schaffhouse que nous avons parcourues ce jour-là, sont le résultat d'une conversion du taillis composé en futaie commencée déjà en 1842 et que l'inspecteur actuel, M. A. Guyer, continue avec plein succès. Le recrû naturel est à maints endroits abondant; il se compose surtout de pin sylvestre et de hêtre; quelques groupes d'imposantes plantes montrent le résultat d'une sélection bien entendue, dans le but d'obtenir des bois de service de valeur. Près d'un vieux chêne âgé d'environ 400 ans, une collation attend les participants lesquels y font largement honneur. Le retour à Schaffhouse s'effectue par le train badois. Le soir, cordiale réception au Munot, par la Société schaffhousoise du Munot.

Le mardi 17 août, pour l'excursion principale, on s'embarque à 7 heures sur un vapeur du Rhin qui remonte le fleuve jus-C'est presque à regret que nous posons le pied à terre pour nous mettre à la disposition de l'inspecteur Uehlinger. Celui-ci salue la cohorte des forestiers à la place de M. Steinegger, empêché par la maladie de se joindre à nous, et oriente rapidement, avant le départ, sur les forêts de l'arrondissement de Stein que nous allons visiter en partie. Les forêts communales de Stein, d'une surface totale de 388 ha, sont situées sur un terrain dont la base est formée d'une forte couche de mollasse d'eau douce; le versant sud est boisé principalement de hêtre, tandis que le pin sylvestre et le mélèze dominent sur le versant nord. Une grande abondance de laîche des bois (Carex silvatica) couvre le sol en maints endroits et rend difficile le rajeunissement naturel. Une petite surface, appartenant à la commune d'Hemishofen, par suite d'échange de terrain avec la commune de Stein, est couverte d'une futaie obtenue par plantation d'essences résineuses et feuillues, immédiatement après l'enlèvement radical du taillis composé; une placette d'essai pour le calcul de l'accroissement a permis de constater que cette opération était parfaitement justifiée. On arrive au château de Hohenklingen, d'où la vue s'étend superbe sur la vallée du Rhin et l'Untersee. Une descente rapide entre des murs de vignes et nous nous retrouvons à Stein, où un repas est servi à l'hôtel Rheinfels. D'aimables paroles sont encore échangées entre M. le Conseiller d'Etat Schlatter, chef du Département de l'agriculture, M. le Dr



Phot. H. Burger, Zurich

dans un taillis fureté sur le flanc nord du Settalone, à 930 m d'altitude (canton du Tessin). A l'arrière-plan, le village de Bidogno Abroutissement du hêtre par le bétail



Forêt communale de Couvet. Série I

Recrû naturel du sapin qui masque complètement celui de l'épicéa qui s'y trouve mélangé (Été 1925)



Phot. H. Müller Forêt communale de Couvet. Série I

Abondant recrû naturel de l'épicéa mis à jour par l'enlèvement de celui du sapin qui le masquait; environ deux ans après le dégagement. (Été 1925)

Sulger Büel, président de la ville, M. l'inspecteur Graf, le nouveau président de la Société, et l'Oberforstmeister badois de Radolfzell. Nous reprenons notre bateau pour rentrer à Schaffhouse, mais cette fois dans les cabines, car une bienfaisante averse inondait le pont.

Pour le mercredi 18 août, il était prévu une excursion facultative; une cinquantaine de participants y prennent part, ce qui prouve l'attrait qu'exercent les forêts schaffhousoises sur les forestiers des autres cantons. Des auto-cars nous conduisent jusqu'au dessous du village de Hemmenthal, ancien bourg datant de l'an 1000 environ et qui fut, à un moment donné, plus considérable que Schaffhouse, à tel point qu'on disait à cette époque: Schaffhouse bei Hemmenthal. La forêt cantonale de Hemmenthal, donnée en 1524 à la ville, et qui devint forêt cantonale en 1832 lors de la séparation des biens entre la ville et l'Etat de Schaffhouse, occupe une surface de 478 ha sur la croupe du Randen. Cette chaîne de montagne qui est la plus septentrionale du Jura suisse, a une altitude moyenne de 930 m.; elle est en entier de formation jurassique. Nous nous trouvons ici encore en présence d'une conversion du taillis composé en futaie, opération entreprise dès 1880 et qui se poursuit avec plein succès sous la direction de l'inspecteur Bär. hêtre forme la base des peuplements, avec ici et là des boisements artificiels de pin sylvestre. Le but que l'on cherche à atteindre, c'est la formation de peuplements mélangés comprenant environ 50 % de hêtre et 50 % de résineux. Deux placettes d'essai, établies et suivies par M. Bär, inspecteur local, ont donné jusqu'ici d'excellents résultats et ont permis de constater un accroissement de 2,63 % du matériel sur pied, dans un peuplement d'âge moyen, fortement éclairci. Après avoir fait honneur à une excellente collation, offerte par l'Etat de Schaffhouse et aimablement présentée par les épouses de nos collègues, traversé les forêts des communes de Beggingen et Schleitheim ce fut une grimpée sur le Randenturm, d'où l'on admire une vue incomparable sur le « Reich Deutschland ».

Nous avons vu, certes, beaucoup de choses pendant ces trois journées d'excursion et des choses réellement intéressantes au point de vue sylvicole; nous devons un tribut de reconnaissance à nos collègues de Schaffhouse qui se sont donné beaucoup de peine pour agrémenter nos pérégrinations, en joignant l'utile à l'agréable; grâce au beau temps, ils y ont pleinement réussi. Si nous osons risquer une bien légère critique, nous dirions que la rapidité de la marche, conséquence d'itinéraires peut-être un peu trop longs, n'a pas permis d'amorcer d'intéressantes discussions. Ces discussions, qui seraient restées dans le cadre d'une parfaite courtoisie, auraient certainement profité à tous.